

nimums, jusqu'au 21 décembre 1942. Durant cette période, elle achète 19,709,429 boisseaux d'orge comptant ou à terme qu'elle revend durant la campagne. Les mesures de stabilisation prises par la commission pour l'avoine et l'orge rapportent un surplus de \$309,238.

Fonds de péréquation de l'avoine et de l'orge.—Des droits de péréquation sur l'avoine sont imposés par la commission à partir du 19 avril et au 31 juillet le fonds de péréquation sur l'avoine s'élève à \$1,165,053. Ce fonds, moins les frais de paiement et le prélèvement fait en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies est réparti sur les livraisons d'avoine entre le 1er avril 1943 et le 31 juillet 1943 sont de 46,555,288 boisseaux. Le paiement fait à même le fonds est de 2-4 cents le boisseau.

La situation comparative des prix au Canada et aux Etats-Unis ne justifie pas l'imposition de droits de péréquation sur l'orge avant le 28 mai 1943. Au 31 juillet 1943, le fonds de péréquation sur l'orge s'élève à \$481,061. Ce fonds, moins les frais de paiement et le prélèvement fait en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, est réparti sur les livraisons d'orge entre le 1er avril 1943 et le 31 juillet 1943 qui sont de 31,541,219 boisseaux. Le paiement fait à même le fonds est de 1-43 cents le boisseau.

Comptes spéciaux.—Le compte spécial (blé) C.P. 1803 (Voir p. 821) accuse un surplus de \$1,990,310 au 31 juillet 1943.

Le compte spécial (graine de lin) C.P. 1800 (voir p. 822) accuse un déficit de \$1,978,308 à la même date.

Prix maximums.—La commission agit comme régisseur des prix maximums à l'égard de tous les grains entiers de l'Ouest canadien au nom de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Contingents de livraison.—L'administration des contingents de livraison durant 1942-1943 reflète les facteurs suivants. En premier lieu, les livraisons de blé doivent être limitées à 280 millions de boisseaux en vertu du programme de production du grain de 1942-1943. En second lieu, la production sans précédent de grains fourragers laisse de grands surplus vendables qu'il faut déplacer malgré les facilités restreintes d'emmagasinage et de transport. En troisième lieu, une demande pressante de grains fourragers se fait sentir tôt dans la campagne et les contingents doivent être remaniés afin de faciliter le transport de ces grains. L'étendue du problème est manifeste si l'on considère que les livraisons globales de toutes céréales et graine de lin de la campagne dépassent 500 millions de boisseaux alors qu'au début de la campagne l'espace disponible dans les élevateurs ruraux n'est que de 120 millions de boisseaux.

Transport.—Le programme de transport de l'automne est conçu pour mouvoir assez de grains fourragers à la tête des lacs pour faire face à la demande courante et accumuler une réserve qui serait expédiée vers l'est durant les mois d'hiver. Afin de pouvoir utiliser le plus efficacement possible les facilités de transport disponibles, la commission assume le contrôle de l'allocation des wagons à grain dans l'Ouest le 15 octobre 1942. Malgré les efforts de la commission pour expédier un grand volume de grains fourragers durant les mois d'automne, la demande est si grande dans l'Est qu'il faut maintenir une préférence continue d'expédition durant les mois d'hiver et avant l'ouverture de la navigation. Durant les mois